

Spécial retraites

Que vont devenir nos enfants ?

Le projet de société défendu par le gouvernement consiste à maintenir les salariés les plus âgés au travail - souvent au chômage dans les faits car du travail il n'y en a déjà pas suffisamment pour tous - et dans le même temps à interdire aux jeunes l'accès à un emploi stable, les enfermant de plus en plus longtemps dans la précarité. **Tout le contraire du principe de solidarité entre les générations qui est à la base du système par répartition !**

- ⇒ **l'allongement de la durée du travail vient se cumuler avec celui des études**, retardant d'autant plus l'âge de départ à la retraite. Le fait que les études durent plus longtemps est un progrès qui profite à l'ensemble de la société du point de vue économique, social et culturel, cela permet notamment des gains de productivité qui peuvent contribuer au financement des retraites. Ceux qui suivent des études ne doivent pas en être pénalisés au moment de partir à la retraite !
- ⇒ **le taux de chômage des jeunes est de 24 %**, beaucoup sont à temps partiel (23%). L'emploi des jeunes est la 1ère victime de l'allongement de la durée de cotisation : les salariés plus âgés étant contraints de travailler plus longtemps, les postes qu'ils occupent se libéreront moins rapidement, réduisant encore les perspectives des générations suivantes.
- ⇒ **avec une durée de cotisation allongée et une entrée plus tardive dans le monde du travail**, les jeunes d'aujourd'hui n'auront, pour la plupart, pas cotisé suffisamment pour avoir droit à une retraite à taux plein et devront finir leur vie avec des pensions de misère !

**La baisse du montant des retraites, résultat des réformes à répétition,
ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui la subiront de plein fouet.**

Questions et tabous :

- ⇒ **62 ans ce n'est pas si terrible et puis c'est progressif . . .**
L'application est très rapide. Ceux qui pouvaient partir en 2016 (nés en 1956 et après) partiront à 62 ans en 2018. **En 2018 est prévu un nouveau rendez vous... pour une nouvelle régression ?** Le recul de l'âge légal entraîne le recul de la limite d'âge où ne s'appliquent plus les décotes : actuellement à 65ans, tout salarié peut prendre sa retraite sans décote. **Ce sera 67 ans si on recule l'âge légal à 62 ans !**
- ⇒ **Pourquoi ne parle t-on pas d'augmenter les cotisations, si ce n'est celle des fonctionnaires ?**
Seule l'élargissement ou l'augmentation des cotisations met à contribution le capital. Ceci explique le tabou ! Il faut faire cotiser les dividendes, revenir sur toutes les exonérations de charge sociale...et surtout **augmenter les salaires**, meilleure façon de redistribuer les richesses et de résoudre le problème ! Dans le cas de l'augmentation de la cotisation des fonctionnaires, c'est l'inverse, **c'est une baisse des salaires : dans 10 ans les fonctionnaires perdront chaque mois l'équivalent d'une journée de salaire !**
- ⇒ **Le pays ne pourrait pas supporter un effort supplémentaire**
Les retraites représentent 13% du PIB, la population âgée augmentant, c'est faire le choix de la pauvreté pour les plus âgés que de laisser figé ce taux. Le COR fixe le besoin de financement à 3 points de PIB en 2050 dans son plus mauvais scénario. **Est ce scandaleux de passer la part des retraites à 16% du PIB ?**

- ⇒ **les vieux sont trop riches par rapport aux jeunes**
 La part des salaires dans le PIB a baissé de près de 9 points en 20 ans, conséquence des politiques néo libérales. Ceci se traduit pour les jeunes générations par la précarité et de petits salaires. Pour l'instant les solidarités familiales effectuent encore une certaine redistribution.
 La justice ce n'est pas de mettre toute la population dans la précarité mais d'augmenter les salaires et de diminuer la précarité des jeunes. **A terme les réformes supportées par les jeunes générations vont rendre impossible le maintien du niveau des retraites des plus anciens.**
- ⇒ **C'est une trop lourde charge pour les actifs et les entreprises**
 GROS mensonge ! Ce n'est pas à l'investissement, ni au pouvoir d'achat des actifs qu'il faut toucher, mais aux dividendes. Ils ont plus que triplé depuis le début des années 80 et représentent **8,5% du PIB en 2008 !**
Dans le projet du gouvernement, la contribution du capital est chiffrée à 1,34 Md celle des entreprises à 2,65 Mds, celle des ménages à 1,97 Md. Les salariés et les fonctionnaires supporteront le reste sur un besoin estimé à 45 Mds en 2020 !
INJUSTE ET SCANDALEUX !!!!
- ⇒ **N'est ce pas trop excessif de revendiquer pour 37,5 annuités de cotisation ?**
 37,5 annuités, c'est la moyenne de durée de cotisation **réelle** aujourd'hui. Le COR estime que cette moyenne sera de 37 ans en 2050 ! Revenir sur cette revendication, c'est accepter **la baisse du montant des retraites.**
- ⇒ **On vit plus longtemps, normal de travailler plus . . .**
 Les promoteurs d'un allongement de la durée de cotisation ou du recul de l'âge de la retraite passent sous silence que l'espérance de vie en bonne santé est beaucoup plus faible. Et le préalable pour pouvoir travailler plus longtemps est d'abord qu'il y ait du travail pour tous !
- ⇒ **Il y a quand même beaucoup d'inégalités : entre privé et public, entre générations, au niveau de la pénibilité des travaux.**
 Diviser est la meilleure des armes du gouvernement, il ne se prive pas de l'utiliser. Si le système par répartition reproduit les inégalités de la vie active, il n'en est pas directement responsable.
 En moyenne aujourd'hui, les retraites du privé et du public sont équivalentes. Mais avec la succession des réformes : 1993, 2003 , 2010 (le prochain rendez vous est déjà pris en 2018), **le système par répartition ne réussira bientôt plus à jouer son rôle de solidarité. Les réformes vont produire des inégalités croissantes** : entre ceux qui auront la possibilité de travailler plus longtemps ou pas, ceux qui pourront se payer des assurances privées ou pas....
- ⇒ **Pourquoi tant de haine contre les peuples ?**
 Dans toute l'Europe, les politiques de régression sociale se mettent en place **sous la pression des marchés qui veulent que nous réglions la facture de la crise financière...** en attendant la suivante qu'ils préparent activement. Les penseurs de l'OCDE ont mesuré le risque : *« l'application de programmes d'ajustement dans des dizaines de pays pendant les années 1980 a montré que l'on avait négligé la dimension politique de l'ajustement. Sous la pression de grèves, de manifestations, voire d'émeutes, plusieurs gouvernements ont été obligés d'interrompre ou d'amputer sévèrement leurs programmes »* (Christian Morisson, *La faisabilité politique de l'ajustement*, Paris, Centre de développement de l'OCDE).
 Dans le même document suivent de nombreux conseils pour ajuster sans trop de risques : diviser en opposant des parties de l'opinion entre elles, détériorer progressivement la qualité des services publics, collectifs et sociaux pour mieux les réduire... Nos gouvernements manifestement ont retenu la leçon !

Une riposte unitaire et massive est nécessaire et urgente.
Le 24 juin, TOUS EN GREVE et TOUS à la MANIFESTATION.

Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://www.sudmetaux33.com>

E-mail: syndicat@sudmetaux33.com